

## ETAT No. 11.

CAISSE D'ÉPARGNE DES POSTES, CANADA. — Compte de tous les dépôts reçus et payés en vertu de l'Acte 38, Vict., chap. 7, depuis le 1er juillet 1875 jusqu'au 30 juin 1876, et du montant total dû à tous les déposants à cette dernière date.

	\$	cts.		\$	cts.
1. Balance due aux déposants le 30 juin 1875, tel que déjà rapporté.....	2,936,090	48	4. Remboursements (en argent) durant l'année.....	1,783,257	97
2. Dépôts à la caisse d'épargne des Postes durant l'année.....	1,726,204	00	5. Montant rayé des comptes de déposants à la caisse d'épargne des Postes, non payés en argent mais inscrits à leur bénéfice en effets fédéraux à 5 p. c., durant l'année.....	238,200	00
3. Intérêt alloué aux déposants durant l'année, calculé d'après l'Acte des Postes, 1875, secs. 65, 66 et 67.....	110,116	08	Balance due aux déposants le 30 juin 1876 :—		
			Portant intérêt à 4 pour cent.....	\$2,416,363	49
			Portant intérêt à 5 pour cent.....	308,100	00
			Chèques échus tenus par les déposants, et non présentés pour paiement.....	2,740,952	59
				16,489	10
	4,762,410	56		4,762,410	56
<b>EMPLOI DE LA BALANCE.</b>					
En mains du Receveur-Général le 30 juin 1875 .....					
Déduire—Montant en argent reçu du Receveur-Général, pour faire face à l'excédent des remboursements sur les dépôts durant l'année.....	2,926,090	48			
	57,053	97			
<i>À ajouter</i> —Intérêt alloué, comme ci-dessus.....	2,869,036	51			
	110,116	08			
<i>Déduire</i> —Montant que le Receveur-Général a été requis de payer du compte de la caisse d'épargne des Postes durant l'année, et d'inscrire au bénéfice de certains déposants en effets fédéraux à 5 pour cent.....	2,979,152	59			
	238,200	00			
Balance due aux déposants le 30 juin 1876, comme ci-dessus, et en mains du Receveur-Général à cette date.....	2,740,952	59			